

Fiche de poste

Identification

| | | | |
|--|---|-------------------|--|
| Intitulé du poste | Responsable adjoint territorial unité protection enfance | Direction | DEF |
| Intitulé du métier de référence | Responsable adjoint territorial unité protection enfance | Service | Service protection de l'enfance Unité Ouest Anjou |
| Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste) | | Code poste SEDIT* | B000000246_PT |
| | | Code métier* | |

Statut

| | | | |
|--------------|--|-------------------------|---|
| Catégorie | <input checked="" type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C | Titulaire / contractuel | |
| Filière | Sociale | Cadre d'emplois | Attaché / CSE/Rédacteur/Educateur jeunes enfants |
| Grade détenu | | Grades possibles | Attaché ; Rédacteur principal de 1ère classe; Rédacteur principal de 2ème classe ; Conseiller supérieur socio-éducatif ; Conseiller socio-éducatif ; Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle ; Assistant socio-éducatif ; Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle ; Educateur de Jeunes Enfants |

Conditions de travail

| | | | |
|---|--|----------------------------------|--|
| Lieu (rattachement administratif principal) | Mauges – Beaupréau | Travail sur écran (+ de 2h/jour) | <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui |
| Déplacements (lieux, fréquence...) | <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui | Option ARTT | <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent |
| Permis de conduire requis | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | Astreinte | <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui |
| Matériel mis à disposition (véhicule, tenue....) | | Délégations de signature | <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui |
| Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...) | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | Lesquelles : | |

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

| | | |
|--|--|--------------|
| Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ . | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | Lesquelles : |
| Aptitudes physiques requises (le cas échéant) | <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui | Lesquelles : |

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

| | | |
|--|---|---|
| Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1) | Responsable protection enfance | |
| Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées) | Référents assistant familial et coordonnateurs établissements | |
| Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel | <input type="checkbox"/> NON | <input checked="" type="checkbox"/> OUI |
| Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux | | |
| Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux | | |

Contribution du poste d'activité du Département

| | |
|----------------|--|
| Mission | <p>Le responsable territorial unité protection enfance est chargé de l'encadrement hiérarchique des référents protection de l'enfance et coordonnateurs. Il assure l'accompagnement technique des professionnels territorialisés de l'UPE : Développement des compétences des professionnels référents Protection et coordonnateurs des établissements, notamment, par la formation et l'information technique.</p> <p>Il fait partie de l'équipe de cadres de l'unité et participe aux décisions concernant son fonctionnement. À cet effet, il peut assurer la représentation de l'unité protection enfance au sein des instances en lien avec ses missions.</p> |
|----------------|--|

| ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum) | Poids relatif % | Niveau de resp ² |
|--|-----------------|-----------------------------|
| > Activités principales : | | |
| Décide et est responsable de : <ul style="list-style-type: none"> - Manager l'équipe de référents et coordonnateurs établissement - Animer et veiller à la dynamique d'équipe - Animer des réunions d'équipes - Soutenir le développement des compétences des référents protection (partage des pratiques, formations...) - Participer aux procédures de recrutement des référents en lien avec le RPE et la DRH - Contrôler et gérer la GITT, e. mission, remplacements... - Conduire les entretiens professionnels annuels - Accompagner des nouveaux arrivants dans leurs prises de fonctions. - Veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre du PPE - Être garant des délais de réalisation des rapports à destination du RPE et de leur qualité - Veiller à la continuité et à la qualité du service rendu auprès de l'enfant et sa famille | | |
| Propose, élabore, participe : <ul style="list-style-type: none"> - Animer les bilans PPE dans les situations les plus complexes aux enjeux forts pour le service si besoin - Veiller aux articulations avec les services de la DAST et à l'animation de la transversalité dans le champ de la Protection de l'enfance - Garant de la bonne réalisation des projets fratries en fonction des lieux d'hébergement - Participer à l'harmonisation des pratiques - Participer aux travaux de construction des référentiels et plus largement aux travaux institutionnels - Relayer sur le territoire la politique publique départementale de protection de l'enfance, du service protection, de l'unité de protection de l'enfance à laquelle il est rattaché et concourir à son élaboration en lien étroit avec ses homologues et le RPE | | |

| | | |
|-------------------------------------|--------------|-------|
| Activités secondaires | | |
| - Assurer l'astreinte de la DGA DSS | | |
| | Total | 100 % |

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

| | |
|--|--|
| Savoirs (connaissances théoriques) | <p>Connaissance des missions de l'aide sociale à l'enfance Connaissance des dispositions juridiques dans le champ de la protection de l'enfance Connaissance du fonctionnement du Département : procédures, circuits, partenaires Connaissance des droits et obligations de la Fonction publique territoriale Connaissance du Schéma Enfance Famille Connaissance du règlement départemental enfance famille Connaissance des différents services et des différentes missions du Département Connaissance des acteurs du champ de la protection de l'enfance Connaissance des circuits de transmission des documents Connaissance de la charte graphique départementale Connaissance des techniques de conduite de projets</p> |
| Savoir-faire (lié à l'expérience pratique) | <p>Aptitude à l'encadrement des agents et au pilotage des activités Capacité à respecter les procédures Aptitudes à être force de proposition Capacité à apporter un soutien technique à son équipe Capacité à organiser, hiérarchiser et planifier son travail et celui d'une équipe Capacité à anticiper et évaluer les situations pour prendre des décisions Aptitudes à argumenter, convaincre et négocier en interne et en externe Capacité à définir des objectifs et évaluer leur mise en œuvre Capacité à mettre en œuvre une gestion par projet Maîtrise les outils bureautiques (Word, Outlook) et logiciels métiers (SOLIS TSE, Easyfolder)</p> |
| Savoir procédural (procédures) | <p>Connaître et respecter les politiques départementales, les procédures, les circuits de validation en vigueur au sein du département et du service, dans le respect de la législation</p> |
| Savoir relationnel (relations humaines) | <p>Être capable de s'adapter Faire preuve d'aptitude à la prise de décision Faire preuve de réactivité face à une situation d'urgence Savoir prendre du recul Être à l'écoute et faire preuve de diplomatie Savoir gérer des situations d'agressivité ou de conflit Faire preuve de méthode, d'organisation et de rigueur Se montrer disponible Savoir rendre compte et faire appel à son responsable</p> |
| Autres | |